

Réf: Dossier 234918

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CAR2LAS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
DJOROGOBITE, Lot 3071, Ilot 10 A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAR2LAS »

Objet : ENROBE ET BITUME, CARRIERE, BETON PREFABRIQUE, BETON PRET A L'EMPLOI, ROUTES, CONSTRUCTION METALLIQUE, AMENAGEMENT DE CONTENEUR. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
DJOROGOBITE, Lot 3071, Ilot 10 A

Dirigeant(s) Mme KONAN AFFOUE CYNTHIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04337 du 25/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54267/GTCA/RC/2023 du 25/07/2023

